

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité : Commune de HAUCOURT-MOULAINE

Type d'annonce : Avis d'appel à la concurrence

Type de procédure : Procédure avec négociation (phase candidature)

Référence: MARCHEMO022024

Date de mise en ligne : Le mercredi 30 octobre 2024 à 12:00:01

Date de clôture : Le vendredi 06 décembre 2024 à 12:00:00

Titre: MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA RENOVATION DE L'ECOLE

ELEMENTAIRE DU G.S. JEAN MOULIN

Descriptif : Marché de maitrise d'oeuvre pour les travaux de rénovation de l'école

élémentaire du Groupe Scolaire Jean Moulin

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

[22/11/2024 à 12:01:48] Bonjour,

Pour être sure d'avoir bien compris. Il s'agit bien dans un premier temps d'une remise de candidature uniquement pour le 6 décembre ? La remise de l'offre avec proposition d'honoraires se fera après l'audition des candidatures, à une date ultérieure, c'est bien cela ?

En vous remerciant,

Questions / Réponses
[22/11/2024 13:44:14] Bonjour,
[· · · · - · · · · · ·] · · · · ·
Effectivement, vous avez très bien compris.
Comme l'indique le règlement de consultation, les candidatures doivent être déposées pour le 6 décembre 2024 - 12 h 00. A la suite de quoi, 3 candidats seront retenus. Ces 3 candidats seront ensuite reçus et devront présenter une offre d'honoraires.
Restant à votre disposition.
Bien cordialement.
Milan SARIC
[19/11/2024 à 16:08:41] Bonjour Pouvez-vous nous préciser si une notion d'exclusivité est demandée ?
Merci
Cordialement
[22/11/2024 13:39:10] Bonjour,
Aucune notion d'exclusivité n'est demandée dans le marché actuel.
Bien cordialement.
Milan SARIC
[06/11/2024 à 16:35:44] Bonjour, Est ce que chaque membre de l'équipe doit fournir 1 à 3 fiches références ou est-ce uniquement l'architecte ?
Dans l'attente de votre réponse - cordialement
[08/11/2024 08:53:58] Bonjour,
Ces références sont à fournir uniquement par les architectes.
Restant à votre disposition.
Bien cordialement.
Milan SARIC

Questions / Réponses [04/11/2024 à 16:27:41] Bonjour, Au vu de votre réponse apportée à la question posée sur le montant estimé des travaux, vous citez un cahier des charges. Y a t-il un cahier des charges ? car celui-ci n'est pas inclus dans le dossier de consultation. D'autre part, pouvez-vous nous préciser si la compétence acoustique est-elle nécessaire ? Merci d'avance pour votre retour. Cordialement [08/11/2024 08:51:41] Bonjour, Pour répondre à votre question, à ce stade de la consultation, il n'est pas nécessaire d'avoir la compétence acoustique. Toutes les candidats sont libres de se doter de cette compétence s'ils le souhaitent. Si à l'issue du diagnostic et de la concertation des usagers, il apparait qu'il est nécessaire d'intégrer cette compétence, alors il sera toujours possible de le faire à ce stade des études. Souhaitant avoir répondu à votre demande et restant à votre disposition. Bien cordialement. Milan SARIC [31/10/2024 à 09:52:41] Bonjour, Quel est le montant du marché svp? Cordialement.

[04/11/2024 15:44:01] Madame, Monsieur, bonjour,

Pour répondre à votre question et comme l'indique l'article 3 du cahier des charges, les travaux sont estimés à 2 000 000 € .H.T.

Souhaitant avoir répondu à votre question.

Bien cordialement.

Milan SARIC